



# Discours de Monsieur le Ministre de l'Écologie et du Développement Durable à l'Assemblée Générale du Réseau des Grands Sites de France

---

Le jeudi 17 Juin 2004

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le président du Conseil régional,  
Monsieur le président du Conseil général,  
Monsieur le président du SMACOPI,  
Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs,

Vous avez compris, par le discours que je viens de prononcer devant les participants du colloque ICOMOS tout le prix que j'attache aux politiques patientes, exigeantes, volontaires que vous conduisez, avec l'appui de mes services dans les grands sites dont vous êtes les représentants.

C'est pourquoi, j'ai tenu également à ouvrir vos travaux et à vous exprimer mon soutien pour les démarches que vous avez entreprises.

Le premier est que mon département ministériel continuera à vous apporter écoute, conseils et financements. Pour ces derniers, ils se décideront selon des modalités différentes de celles du passé pour tenir compte des nouvelles lois de décentralisation.

Sur ce point, je peux vous assurer que les contraintes budgétaires actuelles ne remettent pas en cause le bien-fondé de la politique "grands sites" qui a montré toute son efficacité et sa souplesse. Je sais que vous y êtes attachés.

Le second est que je suis particulièrement heureux, de présider aujourd'hui aux premières « labellisations » de sites.

Bien entendu, les grands sites ont une existence qui ne doit rien à l'administration. Elle est le fruit d'une reconnaissance sociale et je l'ai dit tout à l'heure d'un très important travail de terrain ; mais les « Grands sites de France » présenteront, grâce aux engagements pris par vous pour obtenir et garder ce label, une garantie de qualité, couronnement de vos efforts et couronnement d'une réussite collective qui en feront des lieux exemplaires aux yeux du public.



Je suis donc très heureux d'annoncer aujourd'hui qu'après un examen attentif des dossiers qui m'ont été présentés par quatre grands sites et après une instruction locale et interministérielle menée avec rigueur, j'ai pris la décision d'attribuer le label **GRAND SITE DE FRANCE**® aux gestionnaires des grands sites suivants que je citerai d'ailleurs par ordre alphabétique (et je demande maintenant aux représentants de ces grands site de venir me rejoindre pour que je leur remette ma décision) :

- l'aven d'Orgnac, géré par la commune Orgnac-L'Aven, dans l'Ardèche
- la montagne Sainte Victoire, gérée par le syndicat mixte départemental des massifs Concors - Sainte Victoire, dans les Bouches du Rhône
- la pointe du Raz, gérée par le syndicat mixte pour l'aménagement et la protection de la pointe du Raz et du cap Sizun, dans le Finistère
- le pont du Gard, géré par l'établissement public de coopération culturelle du pont du Gard, dans le Gard.

Vous êtes les premiers titulaires de ce label et je compte sur vous pour le faire vivre et, bien entendu, en respecter tous les engagements.

J'encourage aussi vivement d'autres sites à s'inscrire dans cette démarche ambitieuse. Je sais qu'ils seront soutenus par un Réseau vivant, dont j'ai pu apprécier la qualité du travail, la pertinence des expertises et la réussite dans la mobilisation des acteurs locaux. Il faut rendre hommage à ce propos à son premier président, Ambroise Guellec à sa volonté de créer un partenariat sans faille avec mes services, à son action sans relâche pour aller dans le sens de la qualité dans la gestion des grands sites. Je tiens à l'en remercier personnellement.

Vous l'aurez compris, le ministre de l'Ecologie et du développement durable est heureux et fier de saluer des acteurs de terrain qui savent s'inscrire dans une démarche locale efficace mais en même temps dans une perspective nationale et internationale innovante. Les invités étrangers qui sont venus nous rejoindre aujourd'hui pour partager leurs expériences remporteront, je crois, une image positive de l'action quotidienne que nous conduisons ensemble en faveur du patrimoine des grands sites.

Je vous remercie de votre attention.